

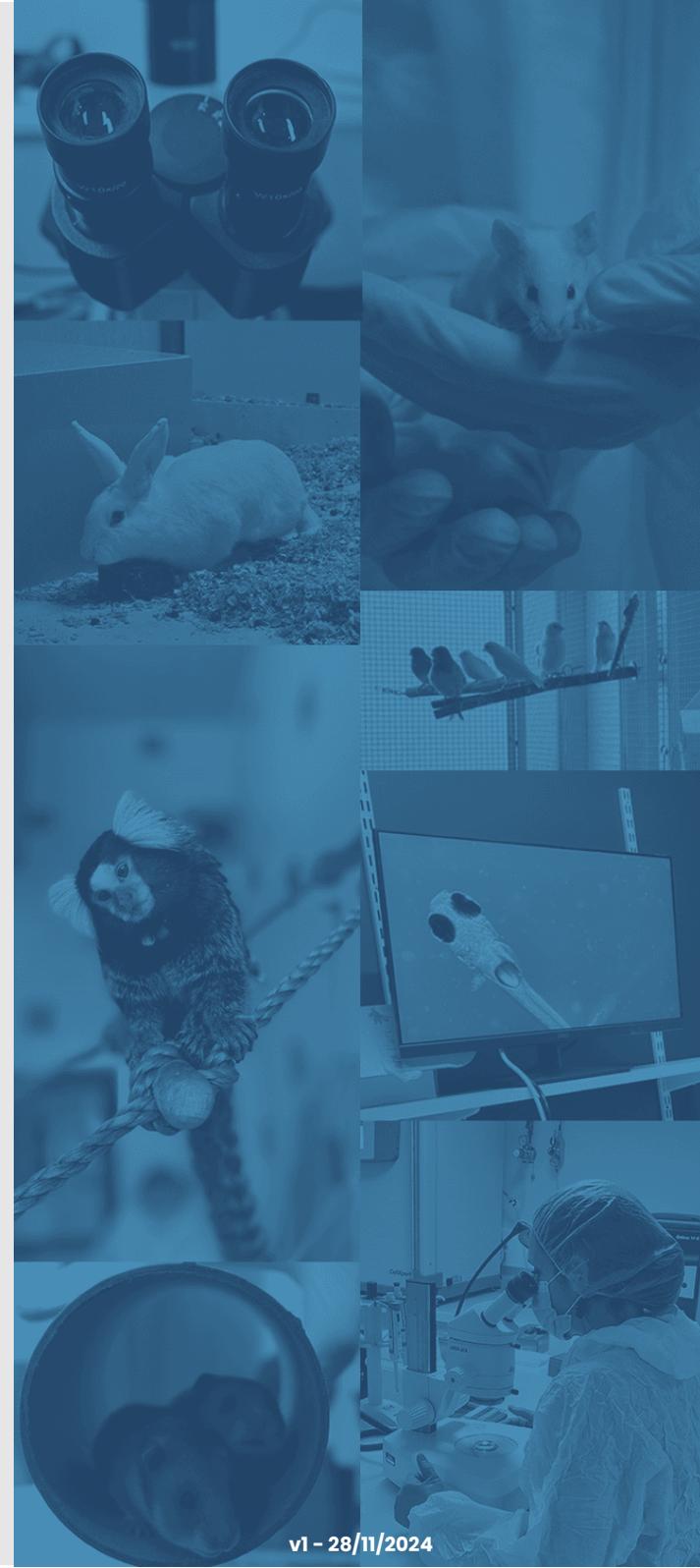


Rapport annuel 2023

Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France



Comprendre la recherche animale
et ses alternatives





La Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France



La recherche biologique et médicale vise à l'accroissement continu des connaissances scientifiques, le progrès des thérapies en médecine humaine et vétérinaire et une meilleure protection de l'homme, de l'animal et de l'environnement.

La recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, requiert des modèles pour progresser. Elle nécessite une approche intégrée qui s'appuie sur la complémentarité des méthodes expérimentales basées sur l'informatique (*in silico*), la biochimie, la culture de cellules et de tissus (*in vitro*) et le recours aux animaux vivants (*in vivo*), ainsi que sur les données cliniques. Les modèles *in silico* et *in vitro* sont très largement utilisés, mais ne sont en mesure de remplacer les modèles animaux que partiellement en l'état actuel des connaissances. Les modèles utilisant des animaux restent donc nécessaires pour mener à bien une recherche de qualité.

Dans le développement et la production des médicaments, qu'ils soient humains ou vétérinaires, le recours aux animaux répond également à des exigences réglementaires de sécurité et d'efficacité. Dans le domaine vétérinaire, les études sont réalisées sur les espèces animales auxquelles les produits sont destinés.

En conformité avec les dispositions légales du Code rural et du Code civil, et au titre de leurs convictions, les signataires de cette Charte reconnaissent que les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Le recours aux animaux en recherche scientifique et médicale est encadré par une réglementation spécifique qui les protège, veille à leur bien-être et impose le respect de règles éthiques.

Chaque citoyen a droit à une information complète, claire et exacte sur les raisons et les conditions de l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques ou réglementaires, sur le cadre réglementaire de cette utilisation ainsi que sur les progrès scientifiques et médicaux qui en découlent.

C'est dans ce but que les signataires de cette charte, établissements de recherche, laboratoires développant des médicaments destinés à l'Homme ou aux animaux, leurs partenaires et leurs représentants, prennent quatre engagements :

1. Expliquer les raisons et les conditions du recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires

Nous nous engageons à respecter un principe de transparence et d'information sur nos pratiques en matière de recours aux animaux à des fins scientifiques ou réglementaires. Nous informons les personnes travaillant dans nos établissements et les personnes externes que nous réalisons ou participons à la réalisation d'études sur animaux. Nous en précisons les raisons et les conditions, chaque fois que cela est possible sans porter atteinte à la confidentialité des personnes et des essais. Lorsque nous communiquons sur nos avancées, nous précisons la part des modèles animaux et non animaux dans ces progrès.

2. Diffuser l'information auprès du grand public et des médias

Nous nous engageons à ce que l'information sur le recours aux animaux à des fins scientifiques ou réglementaires soit accessible au grand public et aux médias. Ainsi, l'information sur le recours aux animaux en recherche fondamentale ou appliquée et pour le développement de médicaments humains et vétérinaires sera compréhensible par tous et d'un accès facile sur les différents supports de communication des établissements, y compris sur les sites internet institutionnels.

3. Faciliter les échanges d'information avec le grand public et des médias

Nous nous engageons à faciliter et encourager les échanges avec le grand public et son information. Différentes méthodes d'interaction seront mises en place telles que la définition d'un point de contact à destination des médias et des personnes ou la mise en place de rencontres avec le public.

4. Produire chaque année un document sur les progrès en matière d'information du public

Il est nécessaire de réaliser un suivi des engagements pour garantir la réussite de la charte. Dans ce but, nous ferons part des actions menées consécutivement à la signature de la charte dans un document de synthèse annuel.

> Introduction



Ce troisième rapport de la Charte de transparence marque une étape importante. Il illustre les actions concrètes qui sont menées en France par les signataires pour informer le grand public, les acteurs politiques et les médias sur l'utilisation des animaux dans la recherche.

S'il faut saluer tous ces efforts, il faut rester également conscients de la marge de progression qui reste importante.

Nous devons intégrer qu'il s'agit d'un mouvement de fond, et surtout d'une dynamique européenne, comme en témoignent les initiatives équivalentes en Allemagne, au Royaume Uni, en Espagne ou en Belgique.

Cette transparence qui implique également les autorités, et la publication par la Commission européenne des statistiques et des résumés non techniques dans tous les pays de l'Union, marque un réel engagement dans ce sens.

A titre de comparaison, aux États-Unis, les principales espèces utilisées en recherche (souris et rats) ne sont même pas comptabilisées dans les statistiques officielles...

Enfin, il faut rappeler que la transparence ne met pas en péril la confidentialité des recherches, ni la sécurité des personnes. Elle a pour finalité d'informer chaque citoyen sur la réalité de la recherche animale.

Ivan Balansard,
président du Gircor

Les signataires de la Charte (au 31/12/2023)



Les soutiens de la Charte



> Précisions



Le questionnaire

Suite aux retours de l'an dernier, le questionnaire servant de base à l'élaboration du présent rapport a été légèrement remanié avec l'aide des signataires. Le recours à une solution informatique toute intégrée (SphinxOnline) pour la conception du questionnaire, le recueil des données et le traitement des résultats a permis de fluidifier le processus.



Calendrier

- Le questionnaire a été adressé aux signataires début décembre 2023.
- Le recueil des données s'est déroulé jusque fin février 2024.
- Un audit des sites des signataires et un envoi de mail test ont été réalisés en mai 2024. Les résultats globaux ont été incorporés à ce rapport.

42 signataires

Taux de réponse
au questionnaire **97,6%**

**"Derrière les portes d'un élevage
de beagles pour la recherche"**

Diffusé le 20/10 sur le site du Gircor

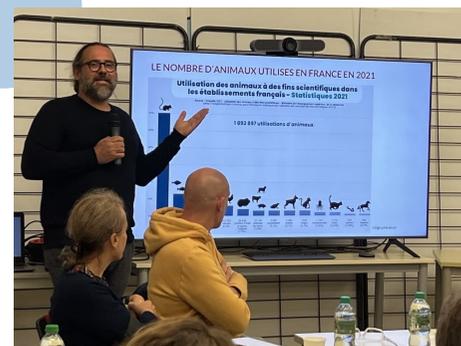


Hétérogénéité des signataires

Comme cela sera illustré par les résultats présentés page 5, les signataires de la Charte présentent une grande diversité de profils. Cette hétérogénéité est une force puisqu'elle permet de prendre en compte toute la variété du paysage français de la recherche animale. Toutefois, elle peut rendre délicate l'interprétation des résultats chiffrés qui peuvent être difficilement pondérés. Chaque répondant a donc le même poids dans les réponses, quel que soit son profil.

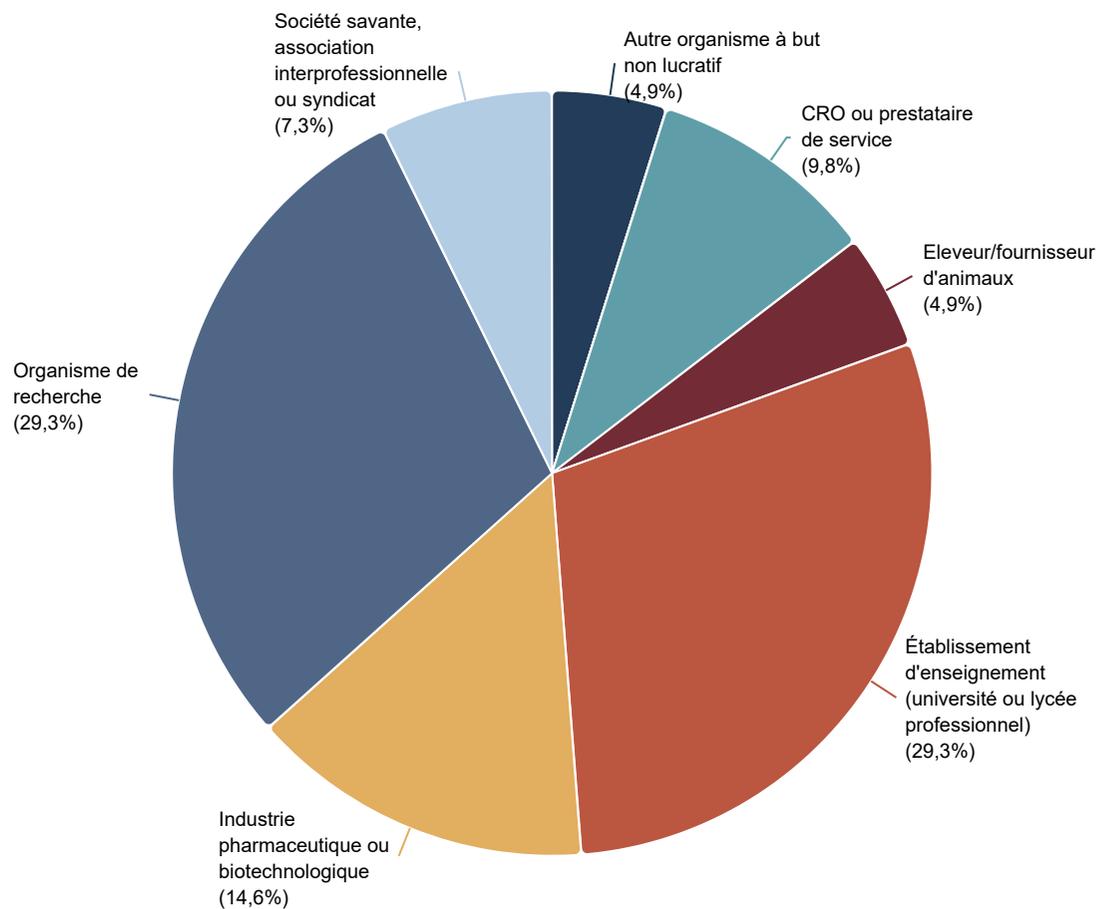
20 OCT **TABLE RONDE PUBLIQUE** **18H30**
EXPÉRIMENTATION ANIMALE
A LA MAIRIE DE BELLERIVE SUR ALLIER

 VÉTÉRINAIRE CNRS PRÉSIDENT GIRCOR Ivan Balansard	 VÉTÉRINAIRE ASSOCIATION ANTIDOTE EUROPE André Menache	 VÉTÉRINAIRE INSERM Brigitte Rault	 MÉDECIN VICE PRÉSIDENT TRANSCIENCE Roland Cash	 CHERCHEUR UNIVERSITÉ DE CLERMONT Yohann Wittrant
--	--	---	---	---



**"Table ronde publique
Expérimentation animale"**
Organisée le 20/10 par le Parti
Animaliste et Camp Beagle Gannat

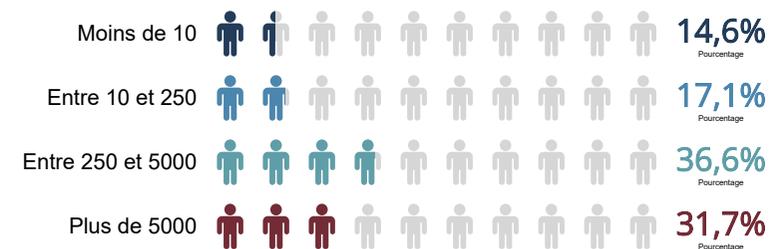
> Les organismes signataires



	N	%
Public	23	56,1%
Privé	12	29,3%
Privé à but non lucratif	6	14,6%

	N	%
<u>Effectue directement</u> des recherches sur les animaux	32	78,0%
<u>Elève</u> des animaux pour la recherche	23	56,1%
<u>Effectue indirectement</u> des recherches sur les animaux (appel à un prestataire externe)	13	31,7%

Nombre de salariés en France



"L'expérimentation animale en question"
Diffusé le 14/12 dans *Débadoc* sur France 3 Grand Est

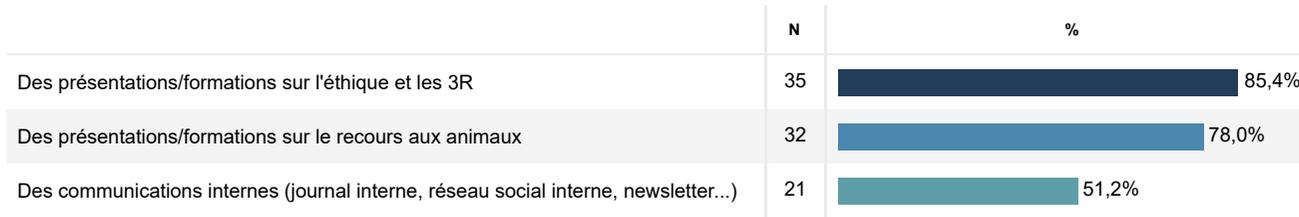
Les signataires de la Charte de transparence reflètent la diversité du paysage de la recherche en France : des institutions comptant plus de 30 000 collaborateurs à des structures plus modestes ; des activités à portée locale, nationale ou internationale ; un engagement plus ou moins important dans la recherche animale ; une culture de la transparence variée selon les organismes ; et une mise en œuvre locale parfois inégale. Cette diversité des signataires constitue une véritable force.



> Le personnel

Quelles sont les actions de communication de votre organisme vers...

...le personnel qui travaille directement avec des animaux ?



...le personnel qui ne travaille pas directement avec des animaux ?



...les prestataires et personnes externes qui viennent travailler dans les animaleries (transporteur, nettoyage, sécurité...)?



La sensibilisation du personnel est toujours un axe de travail majeur pour les signataires, qu'il soit en contact direct avec les animaux ou non, qu'il soit salarié de l'organisme ou d'un sous-traitant.

Certains répondants précisent que des visites des animaleries peuvent être organisées pour les agents de sécurité, le personnel informatique, les agents du pôle achat et gestion ou tout autre personnel ne travaillant pas directement avec les animaux qu'il soit salarié ou prestataire externe. Un signataire souligne qu'une visite de ses animaleries « est incluse dans le programme des séminaires pour les nouveaux arrivants ». Des séminaires ou colloques internes peuvent également être organisés pour expliquer la nécessité du recours à l'animal, le cadre dans lequel il se fait (dont le principe des 3R) et les méthodes alternatives. À l'issue de ces événements, des discussions sont souvent organisées, parfois pour évoquer « la manière de parler du recours aux animaux à des fins scientifiques, notamment avec des personnes défavorables ».

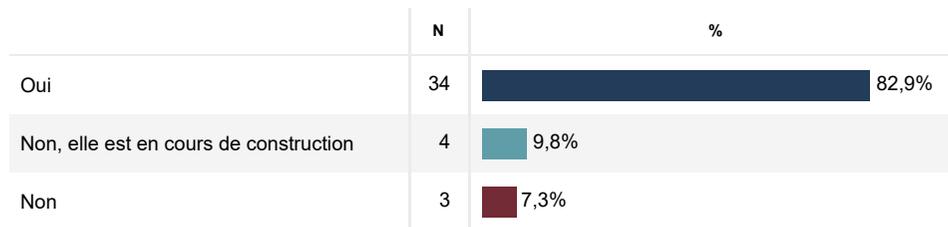
Enfin, le recours aux animaux peut être évoqué dans les newsletters et réseaux internes du signataire.



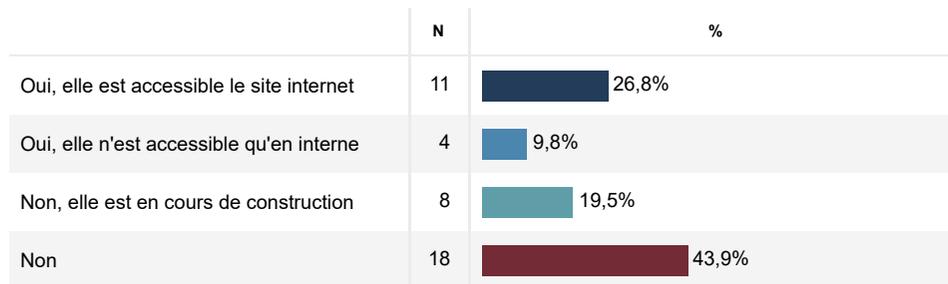
"Les métiers de l'animalerie"
Film de l'Université Clermont Auvergne



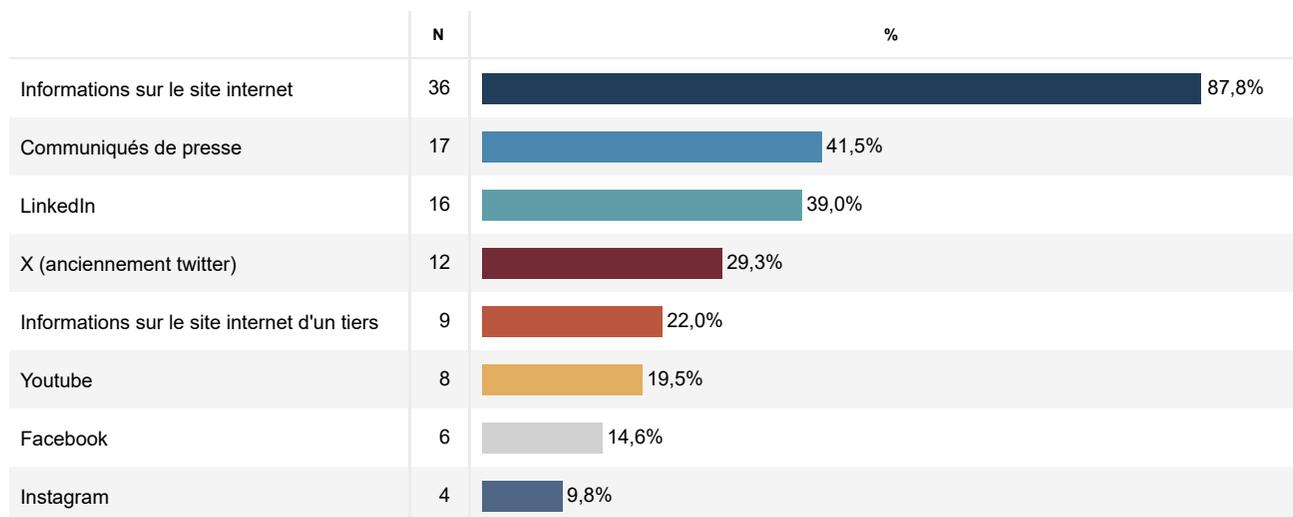
Est-ce que votre organisme dispose d'une page internet faisant référence à l'utilisation des animaux ?



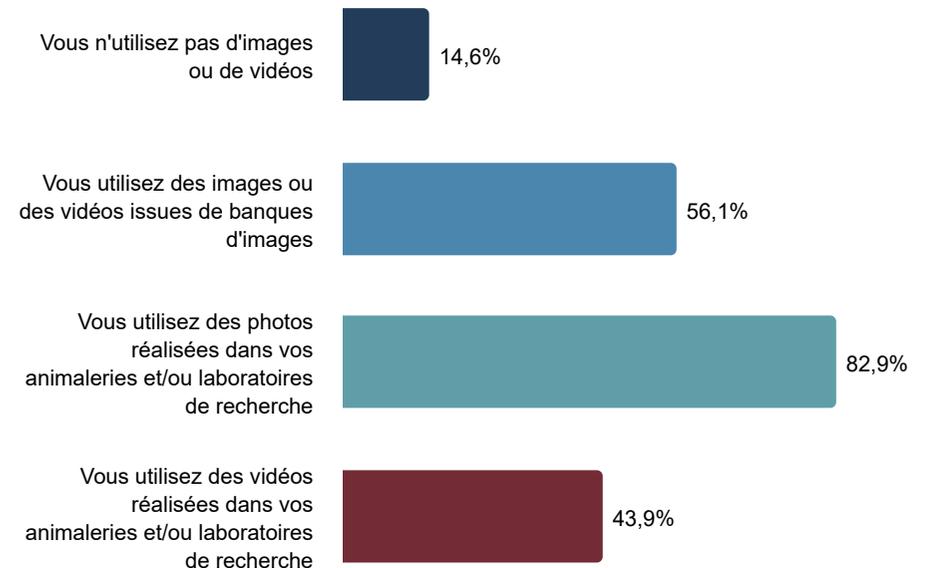
Est-ce que votre organisme dispose d'une charte interne ou d'une politique institutionnelle sur l'utilisation des animaux ?



Quels sont les canaux de communication de votre organisme vers le grand public et les médias ?



Quelles images utilisez-vous pour appuyer vos communications sur l'utilisation des animaux ?



Comme l'an dernier, la proportion des signataires de la Charte présentant leur recours aux animaux sur une ou des pages internet dédiées a continué d'augmenter (cf audit page suivante).

C'est un canal de communication privilégié, car maîtrisé, au même titre que les communiqués de presse ou les communications sur un réseau professionnel comme LinkedIn.

Audit des sites internet

En mai 2024, un audit des sites internet des signataires de la Charte de transparence a été réalisé par le Gircor afin d'évaluer la manière dont la recherche animale y est présentée. Globalement, bien qu'aucun audit formel n'ait été mené l'année précédente, il a été constaté que de nombreux signataires avaient redoublé d'efforts pour améliorer leur communication envers le grand public via leur site internet. **Des avancées significatives ont été observées, notamment dans la manière dont la recherche animale est expliquée, avec des informations plus claires sur la réglementation, les principes des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner), et les méthodes alternatives employées.** Toutefois, ces pages manquent souvent d'illustrations et de visuels explicatifs. Certains sujets importants, tels que la réhabilitation des animaux après les expérimentations ou des exemples concrets des découvertes issues de la recherche animale, sont insuffisamment abordés.

La plupart des pages auditées, lorsqu'elles existent, sont relativement facilement accessibles depuis la page d'accueil du site du signataire.

Par ailleurs, il a été relevé que certains signataires ne respectent pas entièrement les attentes de la Charte. Quelques-uns proposent des pages uniquement en anglais ou axées principalement sur une approche commerciale. D'autres n'ont tout simplement pas encore mis en place de page spécifique pour présenter leur activité liée à la recherche animale.

Chaque signataire a reçu un retour détaillé, comprenant à la fois une analyse globale et des observations personnalisées en fonction des points forts et des faiblesses de leur site. Un guide de recommandations avec des exemples concrets à suivre a été élaboré par le Gircor et mis à disposition des signataires.

Quelques exemples de pages sur la recherche animale



Le site de l'Université Clermont Auvergne



Le site du SIMV



Le site du CEA

Mail test

Durant la même période, un mail test a été adressé aux signataires de la Charte de transparence. Ce message, envoyé sous une identité factice créée pour l'occasion, simulait la demande de renseignements de la part d'un internaute lambda concernant l'utilisation d'animaux par l'organisme et les conditions dans lesquelles cela se déroulait. Ce test visait à évaluer la réactivité et la transparence des signataires face aux demandes du public.

Le mail a été envoyé soit via un formulaire présent sur le site du signataire, soit à l'adresse email indiquée. Dans les cas où ces éléments n'étaient pas aisément accessibles, la demande n'a pas été envoyée. Ce test a donc permis de mettre en évidence la nécessité de la mise en place d'un point de contact facile pour le public.

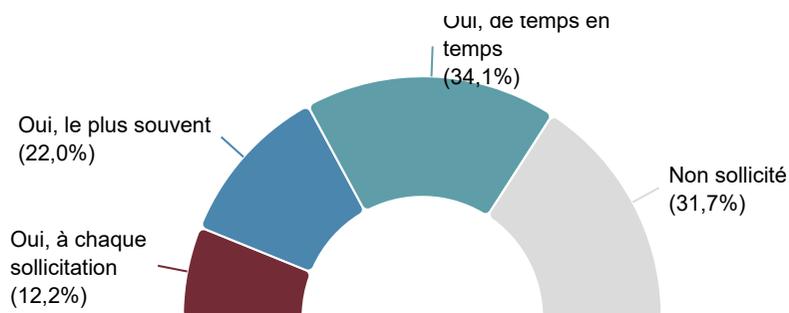
Après 10 jours, les signataires ont été avertis de ce test. Près de la moitié d'entre eux avait envoyé une réponse, souvent bien argumentée et accompagnée de liens pour avoir plus d'informations. Le Gircor a parfois été consulté pour avis avant envoi de la réponse.

Certaines structures n'ont pas répondu avant la date limite. Cela s'explique essentiellement par un processus de distribution des mails qui reste à optimiser (le mail peut arriver dans une grande boîte commune qu'il faut trier et redistribuer). Comme le mail était rédigé dans un langage familier et demandait quelques informations assez spécifiques, certains signataires nous ont expliqué qu'ils avaient pensé à un message frauduleux ou à une tentative d'extorsion d'informations, ce qui a occasionné leur suspicion et ralenti la rédaction de leur réponse (quand le mail n'a pas été directement mis à la corbeille).

Suite à ce test, un retour individuel a été fait aux signataires. Puisqu'ils s'engagent à informer le grand public, des recommandations leur ont été fournies sur la manière de mieux identifier et répondre à ce type de demandes à l'avenir, afin d'améliorer la communication avec le public et d'assurer un meilleur respect des engagements de transparence.

> Les médias

Est-ce que votre organisme accepte de communiquer auprès des médias sur l'utilisation des animaux en recherche ?



Avec quels médias votre organisme est le plus à l'aise ?

	N	%
La presse écrite	23	56,1%
Internet	20	48,8%
Les réseaux sociaux	11	26,8%
Les médias nationaux	11	26,8%
La radio	10	24,4%
Les médias locaux	9	22,0%
La télévision	5	12,2%
Les médias internationaux	5	12,2%



"Recherche : le sacrifice des singes"
Diffusé le 08/06 dans *Envoyé spécial* sur France 2



Les signataires de la Charte de transparence sont conscients que répondre aux médias sur la recherche animale, lorsqu'ils sont sollicités, est un enjeu majeur de la transparence « pour éduquer le grand public et favoriser son acceptation ». Néanmoins, comme le souligne l'un d'entre eux, « nous restons prudents sur ce sujet hautement sensible ».

Ainsi, « la ligne éditoriale du média, la façon de traiter des sujets similaires et l'issue d'un premier entretien avec le journaliste détermineront l'acceptation ou le refus » du sujet. « Les délais imposés, la disponibilité des personnels et la peur pour certains de s'exposer » sont des paramètres supplémentaires qui entrent en compte. Les répondants ont de toute façon bien conscience que, dorénavant, une demande ne peut rester sans réponse, qu'elle soit positive ou non.

Notons quand même que certains ont le courage de recevoir des médias clairement opposés à l'expérimentation animale « malgré leur parti pris et la façon de traiter l'information ».

Certains ont souligné qu'ils sont plus souvent interrogés sur leurs recherches en général plutôt que directement sur leur utilisation des animaux.

Rappelons enfin que les journalistes sont parfois renvoyés vers le Gircor qui répond toujours positivement aux sollicitations.



> Événementiel

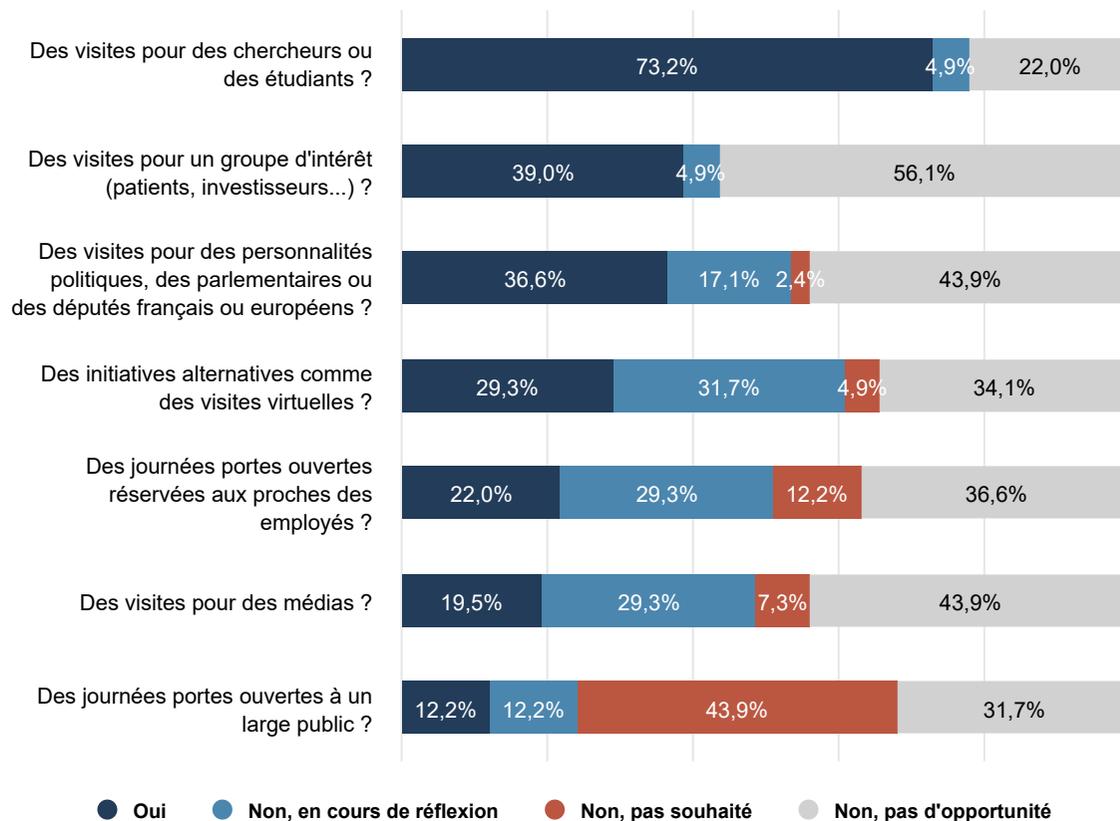
A quels événements de vulgarisation scientifique évoquant l'utilisation des animaux a participé votre organisme ?

	N	%
Des activités organisées par d'autres organisations/institutions (Gircor, AFSTAL, OPAL, EFOR...)	24	58,5%
Des présentations lors de journées spéciales (fête de la science, Téléthon...) ou de fêtes locales	21	51,2%
Des initiatives auprès d'écoles primaires, collèges ou lycées	21	51,2%
Des initiatives auprès d'établissements d'enseignement supérieur	20	48,8%
Des journées portes ouvertes	11	26,8%
Des initiatives auprès de patients	8	19,5%

A l'occasion de ces événements, quels supports sont mis à disposition du public par votre organisme ?

	N	%
Présentation powerpoint	21	51,2%
Film/vidéo	13	31,7%
Aucun support	11	26,8%
Plaquette d'information	8	19,5%
Plaquette d'information spécifique pour les enfants	1	2,4%

Dans quel cadre votre organisme a-t-il organisé la visite d'animaleries ou de laboratoires de recherche avec des animaux ?



Les acteurs de la recherche animale mènent des initiatives de sensibilisation et de communication pour expliquer le rôle crucial de l'animal dans l'innovation scientifique. En raison de conditions sanitaires strictes, les visites d'animalerie sont généralement réservées à un public restreint (personnalités publiques, partenaires, groupes d'intérêt, étudiants et futurs professionnels). A titre d'exemple, un des signataires a souligné avoir accueilli « *une visite de la fondation Vaincre Alzheimer et le tournage d'un film sur les travaux qu'ils financent* ». Un autre : « *Des visites des animaleries sont régulièrement proposées aux alternants et collaborateurs, ainsi qu'à des membres externes des comités d'éthique* ».

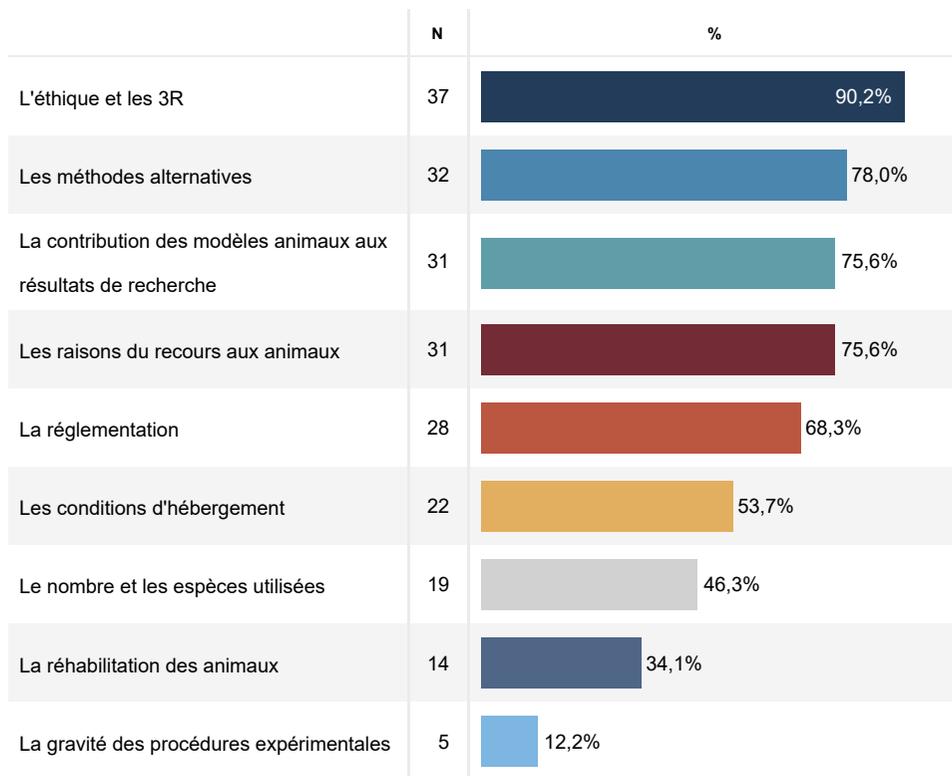
La sensibilisation du grand public passe donc plus souvent par des visites virtuelles (même parfois « *faites maison avec un mélange de photos et de courtes vidéos* »), des conférences lors de journées spéciales (Fête de la Science, Téléthon...).

Des interventions dans les écoles (primaires, collèges et lycées) ou les universités sont également organisées pour informer les jeunes générations sur l'importance d'une recherche animale éthique et responsable, et pourquoi pas, susciter des vocations.



> Les thèmes abordés

Quels thèmes sont abordés par la communication – hors formation interne- de votre organisme quel que soit le canal utilisé (internet, événementiel..) ?



Les axes majeurs de communication des répondants se concentrent principalement autour du cadre dans lequel le recours aux animaux se fait (éthique et 3R, réglementation) ou ne se fait pas (les méthodes alternatives) ainsi que son contexte (contribution des animaux aux résultats de recherche et raisons du recours).

"Dans le secret d'un laboratoire d'expérimentation animale"
Diffusé le 30/06 sur Vakita.fr



Comment la recherche médicale réduit l'expérimentation animale

Par Guillaume Mollaret

Publié le 24/08/2023 à 18:16, mis à jour le 24/08/2023 à 18:17

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [t](#) [in](#)

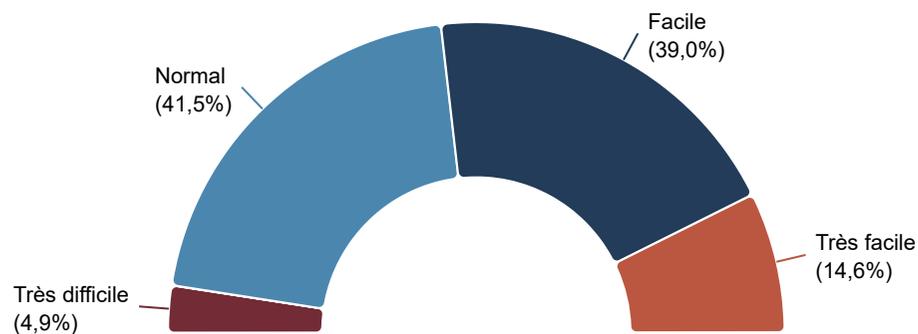


«Notre travail est avant tout de ne pas utiliser l'animal s'il n'est pas nécessaire», explique Christophe Priou, président d'ERBC, une CRO réalisant des essais précliniques en France et en Italie. Gorodenkoff Productions OU / Gorodenkoff-stock.adobe.com

Publié le 24/08 dans *Le Figaro*

> Conclusion

Comment s'est passée la mise en oeuvre de la transparence au sein de votre organisme ?



Qu'attend votre organisme de la Charte de transparence ?

	N	%
Permettre au grand public de comprendre l'intérêt de l'utilisation des animaux	39	95,1%
Améliorer l'image de la recherche en France	38	92,7%
Sensibiliser le personnel aux 3R	21	51,2%
Améliorer les conditions de travail des équipes de recherche	13	31,7%
Avoir moins de pression de la part des activistes	11	26,8%
Avoir moins de pression de la part des pouvoirs publics	0	0,0%

Quelles ont été les principales difficultés pour la mise en oeuvre des engagements de la Charte de transparence ?

	N	%
La peur d'exposition aux détracteurs	28	68,3%
La peur de mauvaises interprétations	24	58,5%
Le temps à y consacrer	18	43,9%
La défiance de l'opinion publique sur la recherche	14	34,1%
La peur de fuites d'informations sensibles	12	29,3%
Les freins exercés par certains services	6	14,6%
L'adhésion du personnel non impliqué dans la recherche animale	3	7,3%
L'adhésion du personnel scientifique travaillant directement avec les animaux	3	7,3%
L'adhésion de la direction	3	7,3%
L'adhésion du personnel scientifique ne travaillant pas directement avec les animaux	1	2,4%

"Espace : élèvera-t-on un jour des poissons sur la Lune ?"
Diffusé le 10/10 sur BFM TV



> Conclusion

Les acteurs de la recherche en France continuent à s'investir dans la transparence sur le recours des animaux dans leurs travaux, avec plusieurs objectifs majeurs. Le premier est de permettre au grand public de comprendre l'intérêt de l'utilisation des animaux dans les recherches scientifiques. Il est essentiel d'informer les citoyens sur la nécessité de ces pratiques, tout en expliquant la réglementation stricte qui encadre le bien-être animal. Cette sensibilisation vise à dissiper les malentendus et à montrer les avancées réalisées, notamment l'intégration des méthodes alternatives comme les recherches *in vitro*.

Parallèlement, cette initiative vise à promouvoir l'excellence de la recherche en France. En renforçant la transparence, les laboratoires ont l'opportunité de valoriser leur travail et d'instaurer une relation de confiance avec le public. Communiquer ouvertement sur les fondements scientifiques qui justifient l'expérimentation animale permet non seulement de démystifier cette pratique, mais aussi d'améliorer l'image des institutions de recherche.

Un autre objectif est d'en profiter pour sensibiliser à nouveau le personnel scientifique aux principes des 3R (Remplacement, Réduction, Raffinement) et à la promotion active des méthodes alternatives, dès que cela est possible, de réduire le nombre d'animaux utilisés, et de raffiner les pratiques pour minimiser la souffrance animale. Cette sensibilisation vise à diffuser des pratiques éthiques au sein des équipes de recherche.

Cependant, plusieurs obstacles freinent la mise en œuvre de cette transparence. Les principaux freins restent la peur de mauvaises interprétations ou les détournements. Les chercheurs craignent que certaines informations ou images soient sorties de leur contexte et utilisées à des fins militantes, ce qui pourrait nuire à leur travail et à l'image des laboratoires. Cette crainte est souvent amplifiée par une défiance de l'opinion publique vis-à-vis de la recherche animale.

Bien que certains défis subsistent, comme le risque de mésinterprétation ou de détournement des informations, ces préoccupations ne diminuent en rien la volonté des chercheurs de poursuivre cette démarche de transparence. Au contraire, ces initiatives renforcent leur détermination à mieux expliquer et partager leurs avancées, en s'assurant que le contexte scientifique est compris de tous.

Malgré ces obstacles, les initiatives visant à renforcer la transparence continuent d'avancer, car elles sont perçues comme essentielles pour améliorer la perception de la recherche en France, protéger le bien-être animal, et sensibiliser tant le public que les acteurs du secteur à l'importance de ces pratiques scientifiques.

Pour 2024, les signataires prévoient de concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la communication, tant en interne qu'en externe. Plusieurs établissements souhaitent dynamiser leurs sites internet et leurs réseaux sociaux pour mieux informer les chercheurs, le personnel non-scientifique et le grand public. Cette démarche inclura la publication d'informations sur les conditions d'hébergement des animaux, les normes de bien-être, et les efforts visant à réduire leur utilisation dans la recherche. Par ailleurs, l'organisation de visites d'animaleries, de conférences, et de journées portes ouvertes destinées aux familles et aux collaborateurs font partie des actions envisagées pour 2024.

Les institutions souhaitent continuer à renforcer leurs liens avec les étudiants en biologie, médecine et pharmacie afin de les sensibiliser aux réalités de la recherche impliquant des animaux et de les former sur les bonnes pratiques en matière de bien-être animal. Des formations et des visites sont au programme. **Des actions vers les élèves de primaire, collège ou lycée sont également prévues.**

En outre, une collaboration plus étroite avec les partenaires externes, qu'ils soient scientifiques ou issus d'autres secteurs, est envisagée. Les institutions prévoient de renforcer leurs relations avec les médias, les associations et les entreprises. L'objectif est de s'appuyer sur ces acteurs pour relayer une information factuelle et claire, en opposition aux idées reçues sur l'expérimentation animale. Il est question d'accueillir des visites de représentants politiques et de journalistes pour mieux faire connaître les enjeux et les avancées dans ce domaine. Ces visites seront accompagnées de discussions approfondies sur les aspects éthiques et réglementaires, afin d'encourager une compréhension nuancée des pratiques.

D'autre part, plusieurs organismes travaillent à l'élaboration ou à la mise à jour de chartes internes sur l'éthique liée à l'expérimentation animale. Ces chartes visent à codifier les bonnes pratiques et à améliorer la transparence sur l'utilisation des animaux, tout en soutenant les efforts pour réduire cette utilisation lorsque cela est possible. Les chartes mettent en avant l'importance de concilier les besoins scientifiques avec le respect du bien-être animal.

En somme, les actions envisagées pour 2024 visent à promouvoir une recherche éthique, responsable et plus transparente. Les institutions cherchent à mieux informer et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes avec une information scientifique de qualité, grâce à l'engagement en faveur des 3R et à une communication plus ouverte. L'implication de tous les acteurs est indispensable pour faire avancer la démarche.

Exemples d'actions de transparence

Afin de faciliter leur consultation, des exemples d'actions de transparence mis en place par les organismes signataires de la Charte sont directement accessibles sur le site du Gircor : www.gircor.fr/charte-de-transparence-2023



**Vous avez des questions ?
Vous souhaitez en savoir plus ?
Vous voulez vous engager ?**

N'hésitez pas à nous contacter :
contact@gircor.fr



> Le Gircor

Le Gircor est une association regroupant des acteurs publics et privés de la recherche et de l'enseignement supérieur, ayant recours aux animaux à des fins scientifiques.

La dernière décennie a vu des avancées très prometteuses en matière de méthodes alternatives. Le recours aux animaux reste néanmoins indispensable et complémentaire pour faire avancer la recherche, pour assurer le développement et la sécurité des médicaments destinés à l'humain et à l'animal, ou pour préserver l'environnement et améliorer le bien-être des animaux.

Cette utilisation des animaux est encadrée par une réglementation stricte exigeant un niveau élevé de protection des animaux et fondée sur la règle des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner).

Les modalités et les nécessités du recours aux animaux en recherche sont néanmoins mal connues du public ce qui entraîne beaucoup d'idées préconçues. Le rôle du Gircor est d'informer et de communiquer sur ce sujet sensible et complexe.

Les missions et les engagements du Gircor

- **Répondre aux interrogations du public** sur le recours aux animaux et sur les méthodes alternatives dans le domaine de la recherche, les enjeux et leur nécessité.
- **Contribuer à l'amélioration des pratiques** pour une recherche éthique et responsable à travers notamment l'application des 3R, la promotion des méthodes alternatives et la «Culture du soin».
- **Promouvoir la transparence** des structures utilisant des animaux à des fins scientifiques ou réglementaires.



Pour suivre l'actualité du Gircor, de la recherche animale et de ses alternatives :

www.gircor.fr

@Gircor sur les réseaux sociaux

Le Gircor dans les médias en 2023

- « Vers des médicaments sans tests sur les animaux » - *Le Figaro* - 24 janvier
- « Expérimentation animale : la France peut mieux faire » - *L'Express* - 9 février
- « Expérimentation animale: quand les techniciens de labos s'attachent à leurs cobayes » - *Le Parisien* - 1er avril
- « L'expérimentation animale: est-elle encore indispensable ? » - *Santé Magazine* - mai
- « Des souris et des hommes » - *TheMetaNews* - 17 mai
- « Les animaux de laboratoire ça existe encore... » - *Version Femina* - 29 mai
- « Recherche : le sacrifice des singes » - *Envoyé spécial* sur France 2 - 8 juin
- « Sacrifier des animaux au nom de la science n'est plus une évidence » - *La Croix* - 27 juin
- « Expérimentation animale : indispensable à quel prix ? » - *Le quotidien du médecin* - 7 juillet
- « Comment la recherche médicale réduit l'expérimentation animale » - *Al Jazeera English* - 25 août
- « Le rapport 2022 de la charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires est disponible » - *Le Point vétérinaire* - 13 novembre
- « L'expérimentation animale, peut-on s'en passer ? » - *La Terre au carré* sur France Inter - 30 novembre
- « L'expérimentation animale en question » - *Débadoc* sur France 3 grand est - 14 décembre
- ...

Quelques actions de communication du Gircor en 2023

- Audition par le Groupe Condition animale de l'Assemblée nationale avec proposition de visites d'animaleries de recherche (3 réalisées en 2024)
- Interview « Comprendre la fatigue compassionnelle en recherche animale : un défi méconnu »
- Interview « Que se passe-t-il dans la tête des céphalopodes ? »
- Interview « Contrôle des vaccins : entre innovations et limites des méthodes alternatives »
- Interview « Ce que l'oiseau chanteur nous apprend de notre cerveau »
- Interview « Que se passe-t-il dans la tête des céphalopodes ? »
- 8 articles sur l'initiative citoyenne européenne « Save Cruelty Free Cosmetics »
- Fact-checking « L'expérimentation animale et les chiens »
- Fact-checking « L'expérimentation animale et les primates »
- ...



Comprendre la recherche animale
et ses alternatives

www.gircor.fr